

## INFORMATIONS A PRENDRE EN COMPTE POUR ENVISAGER UN STAGE EN ERASMUS

Les étudiants en soins infirmiers de 3ème année ont la possibilité d'effectuer la totalité du stage S5 en ERASMUS en fonction du projet de l'étudiant, en accord avec le référent, et le COPIL ERASMUS.

### Conditions d'éligibilité à un stage en ERASMUS :

- Avoir obtenu 60 E.C.T.S. à l'issue du semestre 2
- Avoir des aptitudes linguistiques :
  - Pour les pays anglo-saxons, l'avis du professeur d'anglais est sollicité pour attester d'un niveau suffisant pour effectuer le stage ou la formation
  - o Pour les pays non francophones, suivant la langue d'usage, le niveau minimal en langue sera fonction du contrat inter-institut
- N'avoir fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire ou pédagogique

Le Directeur de l'Institut se réserve le droit de suspendre l'affectation y compris jusqu'au dernier moment au regard des dettes éventuelles de l'étudiant au semestre 3.

#### Retro - planning:

Octobre A-1 : Télécharger la procédure Etudiante de départ en mobilité (version en ligne).

Novembre A-1 : Accord référent pédagogique de l'étudiant RDV avec la coordinatrice des stages et la coordonnatrice pédagogique Recensement des demandes de mobilité ERASMUS

Décembre A-1 : Dépôt du projet formalisé au COPIL sous forme d'un dossier comportant :

- Présentation du pays (géographique, socio-économique, culturelle, système de santé, vaccins et précautions sanitaires)
- Présentation de l'université ou établissement de santé d'accueil, le déroulement des études en soins infirmiers et le champ de compétences infirmiers + actes/activités dans le pays d'accueil (avec comparaison avec la France)
- CV, lettre de motivation, objectifs professionnels et personnels
- Budget prévisionnel et financement, dont hébergement, transport, assurances responsabilité civile et rapatriement, carte d'identité OU passeport valide (copie numérique accessible facilement pendant le stage), carte vitale européenne
- Nom, adresse, mail, numéro de téléphone d'au moins 2 personnes à contacter en France
- S'inscrire sur le site du Ministère des affaires étrangères (Plateforme Ariane)
   <a href="https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html">https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html</a>

Janvier à Mai : Validation ou non du projet de l'étudiant par le COPIL.

L'étudiant autorisé à partir en mobilité dépose sur la plateforme Mobility Oneline les documents ad 'hoc pour la constitution de son dossier :

- La pré-Inscription Mobilité ERASMUS
- La lettre d'engagement moral au programme Erasmus
- Signature du contrat pédagogique de mobilité entre l'étudiant, la Directrice de l'IFSI du CHRU de Tours et l'université d'accueil
- Transmission du contrat au Chargé de mission du Consortium
- ....

#### Juin 1:

Les correspondantes ERASMUS rédigent et remettent aux étudiants :

- Les documents figurant dans la Chek-list « Documents à fournir pour un stage en ERASMUS »
- Leur contrat pédagogique complet en fixant des objectifs d'apprentissage précis au regard du parcours de l'étudiant et de ses axes de progression
- Leur kit de mobilité
- Leur feuille d'acquisition des compétences (réglementaire pour l'attribution du Diplôme d'État d'Infirmier) en français ou en anglais. La réalisation du test de langue et le suivi de cours en ligne au besoin sont obligatoires.
- Le Chargé de mission du Consortium délivre les licences OLS si nécessaire.

#### Pendant la mobilité :

Les correspondantes ERASMUS réceptionnent l'attestation de mobilité de l'étudiant et la transmettent au Chargé de mission du Consortium.

Le planning prévisionnel est exigé. Il doit nous être communiqué la première semaine de stage pour validation.

Le mode de communication prévu avec l'IFSI s'effectue au moins avec la cellule ERASMUS une fois par semaine via une groupe WhatsApp. Les correspondantes ERASMUS se chargent de transmettre les nouvelles à l'équipe pédagogique et administrative.

Il est demandé aux étudiants de tenir un journal de bord tout au long du stage afin de favoriser le retour d'expérience auprès de leurs pairs.

#### Après la mobilité :

Les correspondantes ERASMUS reçoivent chaque étudiant individuellement pour un retour d'expérience. Ce temps de rencontre est programmé à des fins :

- pédagogiques : évaluation de l'atteinte des objectifs de stage fixés, vérification de la complétude des feuilles de validation de stage pour le référent pédagogique, évaluation du stage:
- administratives : réception de l'attestation de fin de séjour, contrôle de la complétude des documents à transmettre au Chargé de mission du Consortium et réalisation du rapport final de l'étudiant.

Les étudiants de semestre 5 présenteront leur mobilité à destination de leur promotion dans le cadre de l'Unité d'Enseignement 3.3 S5 « Encadrement des professionnels des soins », aux étudiants de semestre 3, aux formateurs, à la Direction, aux secrétariats, et à la cellule communication pour la publication d'un article dans la Newsletter et sur le Facebook du CHRU de Tours, voire une publication dans les médias locaux ou la presse professionnelle

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les étudiants doivent se renseigner des supports/document, visites médicales à effectue pour la mobilité.



# INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DU CHRU DE TOURS

WWW.CHU-TOURS.FR/ECOLES-DU-CHRU-DE-TOURS/

ÉCOLES DU RÉUBLIQUE PRANCAISE PRANCA





# PROCÉDURE pour OBTENIR UN STAGE EN ERASMUS - Stage 5 NOM PRÉNOM Promotion

Quand	L'étudiant :	L'étudiant coche et renseigne :	Le formateur Référent Pédagogiqu e valide :	Cellule ERASMUS	VALIDATION par le COPIL
M-10	Négocie l'accord du formateur référent pédagogique au regard des conditions d'éligibilité		Date : Signature :		
M-10	Cible les pays, et les Universités (3)	Lieu de stage :	Date : Signature :		
M-9	Prend RDV avec la cellule ERASMUS et remet trois exemplaires papiers + un exemplaire numérique du dossier	Date :		Date : Signature	Date : Dossiers □
M-8	Prend RDV avec la cellule ERASMUS pour prendre connaissance de la décision	Date :		Date : Signature	□Oui □Non Date : Signature :
M-8	Prend RDV avec la cellule ERASMUS pour :  □ La Pré-Inscription Mobilité ERASMUS □ La Lettre d'engagement au programme Erasmus +			Date : Signature :	
M-6	Prend RDV avec la cellule ERASMUS pour signer le contrat pédagogique			Date : Signature	Date : Signature :
M-3	Prend RDV avec la cellule ERASMUS pour finaliser le KIT Mobilité Etudiant Sortant	Date :		Date : Signature	
M-3	Prend RDV avec la cellule ERASMUS pour finaliser la Check list Documents à fournie pour Mobilité ERASMUS	Date :		Date : Signature	
J0	Envoi de l'attestation d'arrivée étudiant en mobilité	Date :			
Au retour	Envoi de l'attestation de fin de séjour étudiant en mobilité	Date :			



## CHECK LIST « DOCUMENTS A FOURNIR POUR LE STAGE EN ERASMUS »

Liste des documents à fournir à la Cellule ERASMUS pour la constitution du dossier administratif dans le cadre d'une demande de stage en ERASMUS.

	1				
Copie de la carte d'identité ou du passeport					
Copie des billets SNCF, le cas échéant					
Copie des billets d'avion ANNULABLE, le cas échéant					
Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile					
« dans le cadre d'un stage à l'étranger »					
Copie de l'attestation d'assurance professionnelle					
internationale					
Copie de l'attestation d'assurance rapatriement quel que					
soit le motif de dangerosité pour l'étudiant : maladie,					
accident,					
Copie de l'attestation d'aptitude médicale à se former aux					
soins infirmiers dans le cadre d'un stage en Europe					
(médecin traitant)					
Copie du certificat de vaccination					
Copie de l'attestation Carte Vitale européenne					
Mode(s) de communication avec l'IFSI :					
Nom, numéro de téléphone, adresse mail de deux					
personnes à prévenir en France					
Copie de l'inscription sur le site du Ministère des affaires					
étrangères : Plateforme Ariane					

Ces différents documents seront insérés dans le dossier du projet avant le départ en stage.